SOMELEC

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU

siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer

Ksar - Nouakchott- Mauritanie

BP: 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95

R.C.:N°35699/NIF 30500075 E-mail:somelec@somelec.mr



Date: 01-11-2024

Page: 1/1

Affichage N°

5127

Travaux des génies civils

DA N° 06-DCAMG/DMG/SGPR du 03/07/2024

Date d'ouverture : Lundi 11 Novembre 2024 à 12:00

M

Objet: Appel d'offres

Description : Réparation de la porte d'entrée et élévation des parties du mur des bureaux du parc

SGPR

Item	Désignation	Unité	Référence	Quantite
1	Réparation de la porte d'entrée	U		1
2	Elévation des parties du mur de la clôture des bureaux	U		1

NB : - La visite du lieu est obligatoire. - Pour la visite du lieu RDV au Parc SGPR le Jeudi 07/11/2024 à 11H. - Voir le cahier de charges ci-joint.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
- 2) Le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Lieu de travaux : Parc SGPR
- 4) Délai de execution : 28 jours
- 5) Votre offre (technique et financière) **en deux copies** doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidentiel et N° Affichage >> **au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements** <u>Lundi 11</u>

Novembre 2024 à 12:00 où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui les souhaitent.

- 6) Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés
- 7) Le soumissionnaire doit, s'il est nécessaire, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé
- 8) La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
- 9) La SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item
- 10) Tout fournisseur ne dispose pas d'un **code fournisseur SOMELEC** ne doit pas participer à cette consultation et son offre sera rejetée et toute offre non signée non cachetée sera rejetée

N.B: Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC(DAA)

Mohamed El Moctar Mohamed Mahmoud

11

24

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie Société Mauritanienne d'Electricité



La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC) lance une consultation pour la réalisation des travaux construction, élévation des parties de mur de la clôture fourniture et pose fils barbelé au profit du Parc la DMG situé au poteau trois.

A ce titre, nous invitons les entreprises intéressées, pouvant justifier d'une expérience similaire avérée dument authentifiée dans le domaine, à soumettre une proposition technique et financière pour la réalisation des prestations définies ci – après.

Cette proposition servira de base à une éventuelle passation de commande de la part de la SOMELEC.

A: Dosages

Les dosages à appliquer seront les suivants :

• Béton de propreté : 200 kg/m3

• Béton armés de fondation : 350 kg/m3

• Mortier pour maçonnerie: 300kg/m3

• Mortier pour enduits: 400 kg/m3

. Fondations

Elles auront une profondeur d'au mois un mètre. Cette profondeur peut être réduite lorsque le le mur construit sur un terrain rocheux. Par contre si la consistance du terrain l'exige, des dispositions convenables seront prises pour assurer la stabilité de l'ouvrage.

Maconnerie et enduit :

Maçonnerie en fondation (Soubassements)



- Attestation délivrée par le Directeur de la Supervision bancaire à la BCM certifiant que l'intéressé ne figure pas sur la liste des contentieux et comptes gelés.
 - Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur travaux de construction et élévation des murs la non fourniture de cette attestation qui approuve l'exécution est un motif du rejet du dossier.

Personnel

Le Candidat doit établir qu'il dispose du personnel pour les positions-clés suivantes :

Nombre	Nom et prénoms	Affectation	Expérience globale en travaux (années)	Expérience dans des travaux similaires (Années)
1		Technicien GC	3	2

Le Candidat doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience Ingénieur génie civil sera permanent sur le site durant les travaux

Matériel

Numéro	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis	
<u>1</u>	Bétonnière	1	
2	lot de matériel,	1	

Le Candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé. l'échafaudage sera sur le site obligatoirement

NB: Le personnel et le matériel proposés feront l'objet d'une réception au démarrage des travaux.

Il reste entendu que, pour le personnel, aucune substitution d'un membre du personnel-clé ne serait admise sans l'autorisation préalable de la SOMELEC après proposition de profils équivalents ou supérieurs.

Le non fourniture d'attestation de visite de lieu signer par DMG est un motif du rejet du dossier. La visite sera effectuée dans le dernier jour (avant la pose du dossier) à 10h:00

D: DUREE DES TRAVAUX 28 jours

M

Les soubassements seront en agglos de 20x20x40 pleins maçonnés suivant les règles de l'art. Il est stricteme prohibé l'emploi des agglos creux replis à la place d'agglos pleins.

Maçonnerie en élévation

Les agglomérés de béton non armé seront fabriqués mécaniquement par vibro- pondeuse et obligatoireme vibrés. Ils seront maintenus sous abris couverts régulièrement arrosés deux fois par jour. Le temps de sécha et la fréquence d'arrosage pourront être augmentés par l'entrepreneur à la demande du maître d'œuvre. Les agglomérés devront être suffisamment secs avant leur livraison sur le chantier.

Les blocs de béton seront exempts de tous défauts fissures déformations ou arrachements le cas échéant l éléments concernés devront être retirés du chantier. Les caractéristiques des blocs seront les suivantes :

- La résistance à l'écrasement des blocs de béton ne sera pas inférieure à 4MPa ;
- La porosité ne dépassera pas 15%;
- La fiabilité doit être nulle ;
- Avec des agrégats courants, le dosage suivant donné à titre indicatif peut permettre d'atteindre les résistanc requises : 350 kg de ciment, 800 litres de graviers et 400 litres de sable par m3 de béton cependa l'entrepreneur fera déterminer à sa charge le dosage définitif permettant d'atteindre la résistance exigée.

Dans le cas où les agglos seront achetés déjà confectionnés l'attributaire doit veiller à conserver le mêr fabricant afin de conserver les mêmes moules afin d'éviter une différence de dimensions qui pourre occasionner une surcharge d'enduit fissuration précoces.

Cet article concerne: Les maçonneries de 20, 15,10

Enduits

Les enduits finis présenteront des surfaces régulières, soignées, planes exemptes de soufflure, cloque etc. Les arêtes et les joints seront nets, rectilignes sans écornures ni épaufrures.

Les angles saillants et rentrants seront traités au ciment pur et lissé à la cornière.



Les supports d'enduit ou de raccordement d'enduit auront une surface nette, propre, exempte d'impuretés pour assurer un accrochage et une adhérence parfaits.

Ils seront composés et exécutés comme suit :

1ére couche ou couche d'accrochage:

- Granulométrie de sable comprise entre 0,25 et 3,15 mm;
- Dosage en ciment : 500 kg/m3 de sable ;
- Epaisseur 5 mm;
- Surface rugueuse pour une bonne adhérence ; pas de taloche ni de surfaçage la couche doit couvrir tout le support et ne pas présenter de surcharge.

2éme couche : corps d'enduit ou couche intermédiaire

- Granulométrie continue du sable compris entre 0,1 et 3,5 mm;
- Dosage en ciment : 400 kg/m3 de sable
- Epaisseur 10 mm;
- Surface rugueuse obtenue par passage d'une règle, le lissage à la truelle est proscrit. Elle sera exécutée lorsque la première couche aura effectué une partie de son retrait et au plus tôt, après trois jours d'attente. Cette couche est exécutée pour répondre aux caractéristiques exigées pour l'enduit fini : rectitude, platitude des arêtes, gorges, arrondis etc. ...

3éme couche : couche de finition

- Sable compris entre 0,02 et 0,1mm riche en éléments fins ;
- Dosage en ciment 350 Kg/m3 de sable;
- Epaisseur 5 mm.

Elle sera appliquée au plus tôt 10 jours après la couche intermédiaire, elle doit couvrir toute la surface sans présenter de surcharge. Cette couche ne doit en aucun cas servir à rétablir la platitude de l'enduit qui doit impérativement être obtenue à la 2éme couche.

Cet article concerne : les enduits intérieurs et horizontaux.

B: QUALIFICATION DE SOUMISSIONNER

l'offre doit comprendre les pièces administratives établies dans les formes réglementaires attestant la régularité de ces prestataires vis-à-vis de l'Administration.

Ces pièces dont la validité est de six (06) mois, sauf pour la Banque Centrale de Mauritanie (validité fixée à un (01) mois) sont les suivantes :

- Attestation délivrée par le Trésorier Général,
- Attestation délivrée par le Directeur Général des Impôts ;
- Attestation délivrée par le Directeur Général de la CNSS ;
- Attestation délivrée par le Directeur du Travail et de la Main d'œuvre ;

